Aix*Marseille université
Socialement engagée

ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES

Vu *le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;*
Vu *le décret n°2011-1010 du 24 aout 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;*
Vu *les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;*
Vu *les statuts modifiés de l'UFR SCIENCES ;*
Vu *l'arrêté électoral en date du 07 septembre 2021 ;*
Vu *les procès-verbaux de dépouillement ;*

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : **IATSS**

Sièges à pourvoir : **6** titulaires
Inscrits : 1095
Votants : 291
Bulletins blancs ou nuls : 9
Suffrages valablement exprimés : 282
Taux de participation électorale : 26,6%
Quotient électoral : 47

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
FO ESR	15	0	0	0
LA CGT "AVEC VOUS"	68	1	0	1
SGEN-CFDT	81	1	1	2
SNPTES	118	2	1	3

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Sont élus :

Listes	Sièges	Noms
SNPTES	3	**Frédéric FORESTIER** **Carole SIRET** **Georges RELJIC**
SGEN-CFDT	2	**Alain TONETTO** **Brigitte MAURICE**
LA CGT "AVEC VOUS"	1	**Bruno POUVELLE**

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR Sciences et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'UFR Sciences est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 octobre 2021

Pour le Président et par délégation,
La directrice de l'UFR SCIENCES

Faculté des Sciences
A.M.U

Laurence MOURET